

# Bulletin d'information Population et Développement (BIPED)

Numéro 2, octobre 1998

---

- ° [Editorial : Le débat international « Population & Développement » à l'heure des bilans](#)
  - ° [Eclairages démographiques : Les risques liés à la maternité : une fatalité inhérente à la condition de femme ou un problème de société ?](#)
  - ° [Carrefour Population & Développement : Association suisse de planning familial et d'éducation sexuelle \(ASPFES\) : ONG de référence en Suisse pour les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation, ainsi que ses liens avec le domaine population et développement](#)
  - ° [Schnittpunkt Bevölkerung & Entwicklung : Schweizerische Vereinigung für Familienplanung und Sexualerziehung \(SVFS\), zuständige Schweizerische NGO für die reproduktive Gesundheit und Rechte sowie ihre Verbindung mit dem Bereich Bevölkerung und Entwicklung](#)
  - ° Nouvelles de l'espace-ressources :
    - [L'offre de formation](#)
    - [Fonds de documentation : un logiciel convivial, deux documents de référence et les nouvelles acquisitions](#)
- 

## Editorial (p. 1)

Le débat international « Population & Développement » à l'heure des bilans

Où en est-on dix ans après le lancement de l'Initiative pour une maternité sans risques ? Qu'en est-il des bonnes résolutions prises il y a bientôt cinq ans à la Conférence du Caire ?

Cette année a été l'occasion d'une évaluation des leçons tirées d'une décennie d'efforts pour réduire la mortalité maternelle. La Conférence tenue à Colombo en octobre 1997 a fait le bilan des connaissances du problème et des expériences nationales en la matière. A travers dix thèmes qui vont de la qualité des services aux méthodes de mesure, en passant par les facteurs amont tels que les mariages précoces et les avortements à risques, on a souligné la dimension multiple de la question. Des études de cas ont montré les progrès réalisés en mettant bien en lumière l'absence de remède universel et la nécessité de recourir à des solutions propres à chaque contexte. Cette Conférence a été le point de départ d'une campagne internationale de sensibilisation au travail qui reste à faire pour lutter contre ce scandale qui témoigne des inégalités flagrantes de la situation des femmes

à travers le monde. Les [Eclairages démographiques](#) (pp. 2-3) proposent un petit dossier sur ce sujet.

En février 1998, la 31ème session de la Commission de la population et du développement du Conseil économique et social des Nations Unies a officiellement lancé le processus d'évaluation quinquennale de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD, Le Caire 1994). Une série de séances thématiques organisées tout au long de l'année préparent les trois points forts du processus : Conférences régionales, Forum international et session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies).

#### CIPD+5 en Suisse

Au niveau suisse, l'évaluation est dirigée conjointement par l'Office fédéral de la statistique et la Direction au Développement et à la Coopération qui ont mandaté le Labo Démo pour piloter le processus et rédiger les documents nécessaires. Au-delà de la participation à l'exercice international, on a là l'occasion d'ouvrir plus largement le débat dans un domaine peu visible, mais en pleine évolution. Un état des lieux a été réalisé à partir des rapports existants et de consultations des principaux Offices fédéraux et ONG concernés; ce document de base est conçu comme un outil de travail pour orienter l'ensemble du processus et informer largement les publics intéressés. Il permet d'avoir une vision globale des avancées récentes dans les différents secteurs concernés par les défis de la démographie. Ce document est actuellement en phase de consultation et sera finalisé pour la fin de l'année; toute personne intéressée peut en obtenir une copie (voir p. 6, [Nouvelles de l'espace-ressources](#)) et exprimer son point de vue. Une version abrégée bilingue français / anglais fait office de rapport national pour la Conférence régionale et sera prête à la mi-octobre. L'Association suisse du planning familial et de l'éducation sexuelle (ASPFES) qui se présente ci-après ([Carrefour Population & Développement](#), pp. 4-5 ; [Deutsche Fassung](#)) représentera les ONG au sein de la délégation suisse à la Conférence de Budapest.

Et encore...

Le cours international francophone Population & Développement a été repoussé à la fin du premier trimestre 1999 pour des raisons de restructuration de l'institution africaine partenaire. Il se tiendra comme prévu à Bamako (Mali). L'occasion, pourquoi pas, pour l'un ou l'autre de vos collaborateurs de se familiariser avec les différentes dimensions de ce vaste champ (voir p. 7, [Nouvelles de l'espace-ressources](#)).

Merci à tous ceux et celles qui nous ont transmis leurs réactions : le contenu de BIPED semble répondre à un besoin; la forme est jugée claire et attrayante par la plupart, peu pratique par l'un ou l'autre ! Un nouveau sondage sera fait après quelques numéros. Mais d'ici là, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Claudine Sauvain-Dugerdil,  
Labo Démo

---

### Eclairages démographiques (pp. 2-3)

Les risques liés à la maternité : une fatalité inhérente à la condition de femme ou un problème de société ?

Selon les nouvelles estimations de l'OMS, au moins 585 000 femmes meurent annuellement des complications liées à une grossesse, soit une par minute et 300 millions de femmes souffrent de maux plus ou moins durables liés à la grossesse et à l'accouchement. Les inégalités particulièrement criantes entre les régions du monde montrent bien que ces drames peuvent être évités. Multiplié par une fécondité élevée, le risque de décès en couches des femmes du tiers monde est quarante fois plus élevé que celui d'une occidentale : en Afrique, une femme sur 16, en Suisse, une sur 8700. 90% des décès maternels ont lieu en Afrique subsaharienne et en Asie, régions du monde dans lesquelles le niveau de mortalité maternelle équivaut à celui que connaissaient les pays occidentaux au siècle dernier. En effet, supérieur à 1000 (pour 100 000 naissances) durant les périodes plus anciennes, le taux de mortalité maternelle avait décliné en Europe parallèlement à la

généralisation de l'assistance de sages-femmes pour se situer, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, autour de 850 ; mais c'est véritablement depuis les années 1930 qu'il a chuté jusqu'au plancher actuel de 5-10.

Il y a dix ans, parce qu'il s'agissait d'un problème fort mal connu et peu pris en compte, les représentants des principaux organismes engagés dans ce domaine décidaient d'unir leurs forces pour assurer un accès universel à des accouchements en bonnes conditions, lutter contre la mortalité maternelle, les infirmités et divers maux dont souffrent les femmes suite à leurs maternités (voir [encadré](#)). Aujourd'hui, les progrès sont difficiles à évaluer, car ce n'est que depuis peu que l'on dispose de données relativement fiables. Les estimations de la mortalité maternelle restent très grossières et seules des enquêtes ponctuelles révèlent l'étendue réelle des souffrances cachées des femmes ; néanmoins, la réalité que dévoile les chiffres est un facteur important d'une prise de conscience croissante de l'ampleur du drame et des inégalités qu'il révèle.

Le prix d'une mère ou la valeur d'une vie

La reconnaissance de plus en plus large du rôle fondamental de la femme, non seulement pour la survie et le bien-être de la famille, mais aussi comme acteur social et économique, donne à la mortalité et la morbidité maternelles leur signification de problème central de santé publique. Le coût des complications liées à la reproduction est alors considéré tant dans ses dimensions individuelles qui amoindrissent les capacités de la femme, que dans ses conséquences pour la famille et la société. Les enfants sont les premières victimes : une étude au Bangladesh montre que le nouveau-né, surtout s'il s'agit d'une fille, a une probabilité de décéder avant son deuxième anniversaire entre trois et dix fois plus élevée s'il n'a pas sa mère. De récents travaux ont aussi montré que les orphelins de mère souffrent plus fréquemment de problèmes de croissance et sont souvent moins bien scolarisés. Ce sont ses multiples fonctions de gardienne de la santé et de l'alimentation de la famille, d'éducatrice, de lien entre les générations et de soin aux personnes âgées, sans parler de ses apports importants dans les économies locales, que la femme ne

pourra pas assumer ou pas remplir pleinement. On estime qu'en Inde les complications des grossesses diminuent de 22 % la productivité du travail féminin. En regard du coût énorme des maternités mal vécues, celui des actions nécessaires à assurer de bons services de santé maternelle et périnatale paraît dérisoire, environ 3 USD par habitant et par année selon les chiffres récents de l'OMS.

Traduit en termes monétaires, le problème permet apparemment de mieux sensibiliser les responsables économiques et les décideurs politiques. Mais, au-delà du prix à payer et du manque à gagner, lorsqu'une mère de famille disparaît ou ne peut pas assumer ses tâches, c'est du droit à la vie et à la santé qu'il s'agit. L'actualité nous rappelle de façon dramatique que certaines sociétés refusent ce droit élémentaire aux femmes. Dans nombre de régions, en particulier en Afghanistan et dans l'Etat indien du Penjab, la maternité n'est pas devenue plus sûre et la situation s'est même dégradée, ceci même dans un contexte de déclin de la fécondité, comme c'est le cas en Inde. Les maux des femmes ne sont alors pas une facette d'un problème général de maldéveloppement, mais la conséquence de leur exclusion du système de santé. Comme le montrent les travaux d'une démographe de Bombay (Jejeebhoy, 1997), le problème est plus aigu parmi les femmes des couches aisées qui, enfermées dans leur maison, n'ont, malgré leur niveau généralement élevé d'éducation, ni le contrôle des ressources que les plus pauvres ont acquis par nécessité économique, ni la mobilité qui leur permet d'échapper à certaines interdictions et d'entrer en contact avec les idées nouvelles.

La solution ne peut être trouvée que dans la spécificité de chaque contexte

En dix ans, le problème n'a pas été résolu, mais il est devenu une priorité pour nombre d'instances. On prend conscience que, bien qu'elle constitue un événement naturel, la maternité implique un risque qu'il importe d'anticiper. On reconnaît de plus en plus la complexité et la multiplicité des causes directes et indirectes des accidents. La pauvreté est un facteur important, mais on n'observe pas de relation simple entre le niveau économique d'une région et l'intensité de la mortalité maternelle. C'est ainsi que, dans les pays au PNB par habitant inférieur à 1000 USD, le taux de mortalité maternelle s'échelonne entre 22 et 1600 (pour 100 000

naissances). Le manque d'accès aux services de santé est un obstacle majeur ; il importe néanmoins aussi que les services soient adéquats. La qualité des services est la meilleure façon d'encourager les femmes à se rendre à l'hôpital lorsque cela s'avère nécessaire; encore faut-il que la femme et son entourage proche reconnaissent les indices de complications et qu'il y ait des moyens de transport efficaces. Le succès du programme malaisien résulte de la synergie instaurée entre le système moderne de santé maternelle et les traditions communautaires et d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation à tous les niveaux : de la femme au médecin-chef, en passant par la famille, la sage-femme traditionnelle, les leaders communautaires et le personnel médical.

La prévention des naissances non désirées, en particulier par un accès généralisé à la contraception, est essentielle pour lutter contre une des causes majeures des accidents de la maternité, à savoir les complications liées aux avortements. Les conséquences dramatiques des avortements à risques est une réalité le plus souvent passée sous silence. On estime que quelque 20 millions d'avortements ont lieu chaque année dans de mauvaises conditions (environ un pour sept naissances) ; 10 à 15 % des cas entraînent des complications et des problèmes de santé à long terme ; ils seraient à l'origine de quelque 80 000 décès de femmes. En Afrique, le recours à l'avortement est moins répandu qu'ailleurs, mais c'est là qu'il est le plus souvent mortel. En Afrique, un avortement sur 150 conduit à un décès, alors que ce risque est de 1/250 en Asie, 1/900 en Amérique latine et 1/1900 en Europe (surtout dans l'est du continent). Au-delà des jugements moraux sur cette question délicate, il s'agit de reconnaître que les interruptions de grossesse sont une réalité est que cette réalité et particulièrement dramatique dans des contextes de pauvreté et de clandestinité. L'illégalité de l'avortement n'empêche pas les femmes d'y recourir, mais elle les empêche de faire appel, ou appel à temps, aux services médicaux, et rend les campagnes de prévention très difficiles. Les expériences développées au Kenya montrent que c'est généralement au niveau de la communauté que les solutions peuvent être trouvées.

Claudine Sauvain-Dugerdil,  
Labo Démo

## **The Safe Motherhood Initiative**

Alliance des principaux organismes impliqués dans ce domaine - UNICEF, Fonds des Nations Unies pour les questions de population (FNUAP), Banque mondiale, OMS, Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) et Population Council - l'Initiative pour une maternité sans risques a pour objectif de sensibiliser au problème, de fixer des priorités, de stimuler la recherche, de mettre à disposition des appuis techniques et d'échanger des informations, ceci selon le mandat de chacun des membres. Le secrétariat est assuré par une ONG internationale basée à New York, Family Care International.

La Conférence tenue à Colombo en octobre 1997 a marqué le lancement d'une série de manifestations marquant le dixième anniversaire de l'initiative. Les dix grands thèmes du programme, illustrés par des études de cas, résument les enjeux principaux :

- ° Faire progresser la maternité sans risques par la promotion des droits de la personne.
- ° Donner du pouvoir aux femmes pour assurer un libre choix.
- ° La maternité sans risques comme investissement social et économique.
- ° Repousser le mariage et la première naissance.
- ° Toute maternité comporte un risque.
- ° Assurer un accompagnement qualifié de l'accouchement.
- ° Améliorer l'accès à des services de santé maternelle de qualité.
- ° Prévenir les grossesses non désirées.
- ° Résoudre la question des avortements réalisés dans de mauvaises conditions.
- ° Mesurer les progrès.

La DDC appuie financièrement ce programme ; elle était représentée à la Conférence de Colombo par Dr P. Schubarth, chef de clinique à l'hôpital de Délémont, et Dr C. Sauvain-Dugerdil, Labo Démo.

Références disponibles au Labo Démo sur cette question

- ° Principaux documents sur l'initiative pour une maternité sans risques

Brochures de présentation de l'initiative : Safe Motherhood : Helping to make women's reproductive health

and rights a reality. Safe Motherhood : critical Issues for Policy-makers.

Fiches techniques sur chacun des dix messages de la Conférence de Colombo.

Textes de la plupart des exposés à la Conférence de Colombo, en particulier de S. Jejeebhoy

« Empower women, ensure choices : key to enhancing reproductive health »...

° Différents documents sur la mortalité maternelle et l'avortement dans le monde, les maladies gynécologiques, la

santé de la reproduction chez les jeunes, le rôle des sages-femmes traditionnelles.

° Maternité sans risques, information sur les activités dans le monde. Publication de l'OMS, trois fois par an.

---

## Carrefour Population & Développement (pp. 4-5)

Association suisse de planning familial et d'éducation sexuelle (ASPFES) :

ONG de référence en Suisse pour les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation, ainsi que ses liens avec le domaine population et développement

[Deutsche Fassung](#)

### 1. Historique de l'ASPFES

L'Association suisse de planning familial et d'éducation sexuelle a été fondée en mars 1993 en tant qu'association faîtière dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive ayant pour objectifs de rassembler les professionnel-le-s de ces domaines et de veiller à faire évoluer leurs métiers. Elle vise également à développer et promouvoir au niveau national et international les activités médico-sociales de la santé publique et à faire avancer les dossiers politiques les concernant.

Les membres de l'ASPFES sont des personnes de divers milieux professionnels et politiques intéressées par les questions de santé et de droits en matière de sexualité et de procréation.

Actuellement l'ASPFES compte 145 membres individuels et 60 membres collectifs. Le comité de l'Association est composé de 10 membres et il est présidé par Madame Leni Robert, ancienne Conseillère d'Etat et ancienne Conseillère nationale.



L'association travaille sur deux plans complémentaires et distincts : national, avec la mission de doter la Suisse de centres de planning familial et de grossesse, accessibles, compétents et offrant une palette de prestations complètes ; international avec la mission d'apporter une contribution dans le domaine Population et Développement.

A l'occasion de la Conférence Internationale sur Population et Développement (CIPD) qui a eu lieu au Caire en 1994, l'ASPFES a participé aux travaux préparatoires en Suisse et a mandaté sa présidente d'alors, Madame Elisabeth Caspar-Hutter en tant que membre de la délégation gouvernementale au Prepcom III meeting à New York, puis à la CIPD.

## 2. Charte de l'ASPFES (extraits)

### Mission

L'ASPFES situe son travail dans le domaine des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction.

L'Association œuvre pour la création et le développement de structures offrant des prestations d'éducation sexuelle, de planning familial et de grossesse.

Elle s'adresse aux personnes aussi bien en Suisse que dans les pays en développement.

### Valeurs

Le droit à la santé sexuelle et reproductive est un droit humain fondamental <sup>1</sup> et chaque personne doit pouvoir l'exercer indépendamment de l'évolution démographique et sans discrimination de sexe, d'âge, de couleur ou de nationalité.

L'ASPFES adhère à la Charte de l'IPPF « Droits en matière de sexualité et de reproduction ».

### Axes de travail

L'ASPFES assure la promotion de sa mission et de ses valeurs auprès des instances de l'Etat, des institutions publiques et privées, ainsi qu'auprès des organismes internationaux. Dans son domaine de compétence, l'Association agit en tant que référent chargé de définir et faire appliquer les lignes directrices et répondre aux demandes d'information et de consultation.

### 3. Collaborations en Suisse

L'ASPFES développe des projets avec le soutien des Offices fédéraux (OFAS, OFSP) et de fondations privées, et elle travaille en collaboration avec différentes organisations, associations et centres de prestation actifs dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive.

### 4. Partenaires internationaux

L'ASPFES est le membre suisse de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) [2](#).

L'Association est aussi l'ONG partenaire du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) en Suisse.

Elle est membre de « Eurongos » : un réseau européen des ONG européennes actives dans le domaine « population, développement et santé reproductive » et collabore avec plusieurs organisations et fondations internationales.

### 5. Quelques activités en bref

Dans le cadre de son travail de sensibilisation et d'information des parlementaires, l'ASPFES a organisé en avril 1997 un voyage d'étude au Vietnam pour parlementaires et journalistes de Suisse, de Finlande et d'Autriche. Ce voyage avait pour buts d'une part d'étudier « sur le terrain » les problèmes de population et de santé reproductive, et d'autre part de consolider le réseau de parlementaires européens actifs dans ce domaine.

L'IPPF et l'ASPFES organisent une conférence inter-parlementaire « Voices from Parliaments in Europe » à Bruxelles, 2-4 septembre 1998. Il s'agit d'un workshop sur la valeur et les objectifs des voyages d'étude dans les pays en développement, auquel participent des parlementaires d'Europe et de pays visités dans divers continents.

L'ASPFES est le partenaire en Suisse de la campagne de sensibilisation du FNUAP sur les questions de population et santé reproductive « Face to Face: an international campaign for equal rights and responsibilities ».

<sup>1</sup> Déclaration universelle des Droits de l'Homme, ONU, 1948 ; Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979, et Convention européenne des Droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, 1950.

<sup>2</sup> Pour une description des objectifs de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), cf. IPPF, Plan stratégique. Vision 2000, 1<sup>e</sup> édition 1993, nouvelle édition en 1996, 32 pp.

Pour plus d'information ou si vous désirez devenir membre, adressez-vous au  
Secrétariat de l'ASPFES, 7 ch. de la Guéta, 1073 Savigny  
Tél / fax : 021- 784 02 46 E-mail : [aspfes@bluewin.ch](mailto:aspfes@bluewin.ch)  
Christine Magistretti-Naville, secrétaire générale

---

Schnittpunkt Bevölkerung & Entwicklung (S. 4-5)

Schweizerische Vereinigung für Familienplanung und Sexualerziehung (SVFS),  
Zuständige Schweizerische NGO für die reproduktive Gesundheit und Rechte sowie  
ihre Verbindung mit dem Bereich Bevölkerung und Entwicklung

[Version française \(seulement en ligne\)](#)

1. Über die SVFS

Die SVFS wurde im März 1993 gegründet als Dachverband für die Bereiche der sexuellen und reproduktiven Gesundheit, mit dem Ziel, die Berufstätigen in diesem Bereich zusammenzufassen und andererseits diesbezügliche Projekte und politische Meinungsbildung auf nationalem und internationalem Niveau zu entwickeln und zu fördern.

Mitglieder der SVFS sind Personen aus verschiedenen beruflichen und politischen Bereichen mit Interesse an Fragen der Rechte und Gesundheit in Sexualität und Fortpflanzung.

Die Vereinigung zählt heute 145 Einzelmitglieder und 60 Kollektivmitglieder. Der Vorstand besteht aus 10 Mitgliedern, Präsidentin ist Frau Leni Robert, ehemalige Regierungsrätin und Nationalrätin.

Die Vereinigung arbeitet auf eidgenössischer Ebene mit der Aufgabe, Familienplanungsstellen zu gründen und auszubauen, welche kompetente und gut angebar Leistungen erbringen. Auf internationaler Ebene arbeitet die Vereinigung im Bereich Bevölkerungspolitik und Entwicklung.

Die SVFS hat an den Schweizer Vorbereitungsarbeiten für die Internationale Konferenz über Bevölkerung und Entwicklung in Kairo 1994 teilgenommen und wurde durch seine seinerzeitige Präsidentin, Frau Elisabeth Caspar-Hutter, in der nationalen Delegation am Prepcom III meeting in New York und an der Konferenz in Kairo vertreten.

## 2. Charta der SVFS (Auszüge)

Die Aufgabe der SVFS:

Das Aufgabengebiet der SVFS umfasst die Gesundheitsvorsorge in den Bereichen Sexualität und Fortpflanzung, in ihrer vollen Bedeutung als körperliches, geistiges und soziales Wohlbefinden.

Die Vereinigung setzt sich ein für die Schaffung und Weiterentwicklung von Institutionen, die Dienste anbieten in den Bereichen Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualerziehung.

Sie wendet sich an Personen in der Schweiz und in Entwicklungsländern.

Die Werte der SVFS:

Die SVFS haltet ausdrücklich fest, dass die Rechte im Bereich Sexualität und Fortpflanzung Bestandteil der Menschenrechte <sup>1</sup> sind. Weiter betont sie, dass diese Rechte unabhängig von demographischen Entwicklungen gelten. Ziel ist es, dass jede Person unabhängig von Alter, Geschlecht, Hautfarbe, Konfession oder Nationalität frei entscheiden kann, von den zur Verfügung stehenden Angeboten, in einem multikulturellen, mehrsprachigen und überkonfessionellen Umfeld Gebrauch zu machen.

Im weiteren stimmt die SVFS den Grundsätzen der IPPF zu, wie sie in deren Charta der sexuellen und reproduktiven Rechte eingeschrieben sind.

Leitlinien unserer Arbeit:

Die SVFS versichert, dass Sie sich für die Förderung ihrer Ziele und Werte einsetzt bei allen zuständigen Instanzen auf Gemeinde-, Kantons- und Bundesebene, sowie bei öffentlichen und privaten Institutionen, die in den Bereichen Familienplanung und Sexualerziehung engagiert sind. Als Fachorganisation definiert die SVFS die Leitlinien für diese Bereiche und arbeitet für deren Umsetzung. Mit ihrem fundierten Wissen steht die SVFS öffentlichen und privaten, nationalen und internationalen Organisationen beratend zur Verfügung.

### 3. Zusammenarbeit in der Schweiz

Die SVFS entwickelt Projekte mit Unterstützung von Bundesämtern (BAG, BSV) und von privaten Stiftungen, und sie arbeitet zusammen mit verschiedenen

Organisationen, Vereinigungen und Beratungsstellen auf dem Gebiet der sexuellen und reproduktiven Gesundheit.

#### 4. Internationale Partner

- International Planned Parenthood Federation (IPPF) <sup>2</sup>, bei der die SVFS das Schweiz. Mitglied ist.
- United Nations Population Fund (UNFPA), für welche die SVFS als NGO Schweizer Partner ist.
- „Eurongos“, ein europäisches Netz von NGOs im Bereich „Bevölkerung, Entwicklung und reproduktive Gesundheit“: die SVFS ist das Schweizer Mitglied.
- Verschiedene internationale Organisationen und Stiftungen.

#### 5. Einige Aktivitäten in Kürze

Im Rahmen ihrer Informations- und Meinungsbildungsarbeit organisierte die SVFS im April 1997 eine Studienreise nach Vietnam für Parlamentarierinnen und Parlamentarier und Journalisten aus der Schweiz, aus Finnland und aus Österreich. Die Reise hatte zwei Ziele: einerseits das Studium „an Ort“ der Probleme von Bevölkerung und reproduktiver Gesundheit, und andererseits die Festigung des Netzes von europäischen Parlamentsmitgliedern, die in diesem Bereich tätig sind.

Die IPPF und die SVFS organisieren eine inter-parlamentarische Konferenz „Voices from Parliaments in Europe“ in Brüssel, 2-4. September 1998. Verschiedene Workshops werden organisiert über Sinn und Ziele von Studienreisen in Entwicklungsländern, an denen Parlamentsmitglieder aus Europa und den besuchten Ländern in verschiedenen Kontinenten teilnehmen.

Die SVFS ist Schweizer Partner der Meinungsbildungskampagne der UNFPA „Face to Face: an international campaign for equal rights and responsibilities“ zu den Themen Bevölkerung und reproduktive Gesundheit.

<sup>1</sup> Erklärung der Menschenrechte, UNO 1948; Konvention der Vereinten Nationen zur Vermeidung aller Formen von Diskriminierung von Frauen 1979; und Europäische Menschenrechtskonvention, Europarat, 1950.

<sup>2</sup> Für eine Erläuterung der Objektiv der IPPF siehe IPPF, Plan stratēgique. Vision 2000, erste Aufgabe 1993, Neudruck in 1996, 32 S.

Für weitere Informationen wenden Sie sich bitte an das  
SVFS Sekretariat, 7 chemin de la Guéta, 1073 Savigny  
Tel./fax: 021 784 02 46 E-mail: [aspfes@bluewin.ch](mailto:aspfes@bluewin.ch)  
Christine Magistretti-Naville, Generalsekretärin

---

## Nouvelles de l'espace-ressources

L'offre de formation (p. 6)

Pour information : Labo Démo, tél. (022) 7057108 et 06, Fax (022) 3209125,  
[Claudine.Sauvain@ses.unige.ch](mailto:Claudine.Sauvain@ses.unige.ch).

Dēfis dēmographiques du dēveloppement  
Troisiēme cours international francophone Population & Dēveloppement  
Bamako, 15 au 27 février 1999

Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), en collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) ; organisé par le Centre d'études de la famille africaine (CEFA) avec l'appui scientifique du Labo Démo

Ce cours s'adresse aux francophones du Sud et du Nord qui assument des responsabilités dans des programmes de population et / ou de développement. L'objectif est de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et d'insérer leurs activités dans le cadre global des défis que posent les dynamiques des populations et les évolutions des comportements démographiques. L'accent est mis sur les problématiques des pays du Sud, mais en les intégrant dans les évolutions plus globales du Nord comme du Sud.

Le programme s'articule autour de deux axes. Le premier traite des principaux défis démographiques du développement : dynamiques des populations des

différentes régions du monde, les transitions démographiques et les modèles proposés pour les expliquer, les relations entre population, pauvreté et environnement, les migrations et l'urbanisation, les politiques de population et leur mise en œuvre. Le second s'inscrit dans une analyse des transformations de la famille au Nord comme au Sud et traite de la maîtrise de la fécondité, de la mortalité et morbidité des enfants et des mères. Un accent particulier est mis sur les besoins spécifiques des jeunes et les relations entre femmes et hommes (notion de genre).

L'enseignement est donné sous forme de cours, mais plusieurs journées sont réservées à des visites de terrain et travaux en groupe. Une large place est faite aux intervenants de la région, apport complété par une petite équipe Labo Démo / DDC et, selon les besoins, quelques autres spécialistes extérieurs.

Certificat de formation continue en démographie économique et sociale  
Labo Démo, Université de Genève

Ce programme doit permettre à des personnes engagées en Suisse dans une pratique professionnelle de se familiariser avec l'approche démographique et d'en maîtriser les outils principaux. En comprenant mieux en quoi et comment les questions de population sont liées à leurs activités, les participants acquièrent de nouvelles compétences qui les rendent à même d'intégrer la dimension démographique dans leur domaine et d'accroître ainsi la pertinence de leurs travaux. Le certificat est obtenu après avoir suivi avec succès six modules de quatre jours et réalisé un travail de mémoire. Les modules peuvent aussi être pris séparément. Les cinq premiers modules du cycle actuel ont déjà eu lieu et ont abordé la question générale de la dynamique des populations, les migrations, les interrelations population et développement, la socio-démographie de la famille. On fait appel aux meilleurs spécialistes suisses et francophones ; une convention de collaboration a été signée avec les deux principaux centres de démographie francophone : l'Institut national d'études démographiques (Paris) et le Département de démographie de l'Université de Louvain-La-Neuve, en Belgique.



Le cinquième module, traitant du cycle de vie en profonde mutation, s'est déroulé début octobre. Sous la direction de Dr Josette Coenen-Huther et prof. Hermann-Michel Hagmann, la thématique a été structurée en trois grands thèmes :

- ° Les nouveaux âges de la vie : une longévité accrue et ses conséquences, une jeunesse prolongée.
- ° La vie professionnelle, la vie familiale et la vie sociale aux différentes périodes de l'existence.
- ° Les liens entre les générations : les stéréotypes, les relations entre les âges, repenser la retraite, un développement durable pour sauvegarder les intérêts des générations futures.

La cellule méthodologique a traité des mesures de la mortalité et de la morbidité, ainsi que de l'analyse biographique.

Sixième et dernier module de ce cycle : « Démographie locale

9 au 12 mars 1999

Organisé par Dr [Claudine Sauvain-Dugerdil](#) et prof. Alfred Perrenoud.

Première journée : Cellule méthodologique

Facultative pour les personnes qui ne sont pas inscrites au Certificat, cette journée dressera une synthèse de l'ensemble des techniques d'analyse démographique présentées au cours du cycle et abordera la question des projections démographiques.

Seconde et troisième journées : La démographie du local

La définition du local, la notion de population, les problèmes d'échelle et de répartition spatiale. La diversité des situations locales et des défis que pose la démographie au développement d'une région. Expériences européennes et exemples suisses : l'apport du démographe et du géographe, de la conception à l'application (démonstration de logiciels).

Quatrième journee : Démographie et planification sectorielle

La gestion locale du système scolaire. Démographie et système de santé. Démographie et démocratie. Dialogue entre démographes et planificateurs qui se terminera par une table ronde avec des politiciens.

---

## Nouvelles de l'espace-ressources

Fonds de documentation : un logiciel convivial, deux documents de référence et les nouvelles acquisitions (p. 7)

### Logiciel

Grâce à GESBIB 4, logiciel que nous venons d'installer, nos utilisateurs accéderont plus facilement à notre fonds de documentation (recherche par auteur, par titre, par thème, par langue, etc.). Notre base de données comprend près de 2 400 notices bibliographiques : ouvrages, publications périodiques, rapports, actes de congrès et autres, résultats d'enquêtes démographiques. Les documents peuvent être consultés sur place et reproduits. Nous pouvons répondre aussi à des demandes de petites recherches bibliographiques et à l'envoi de copies de brefs articles.

### Documents

Deux documents de référence produits par le Labo Démo sont à disposition des personnes intéressées :

° Glossaire de termes démographiques utilisés dans le domaine du développement, qui sera diffusé par la DDC. Les termes retenus sont définis en français et on fournit leur traduction en allemand, en anglais et en espagnol. Cette publication, d'une vingtaine de pages, est divisée en dix chapitres : concepts de base, fécondité et reproduction, nuptialité, mortalité, morbidité, accroissement de la population

composition de la population, mobilité géographique, répartition spatiale de la population, autres indicateurs sociaux et économiques.

° CIPD + 5 en Suisse : Document de base pour orienter le processus d'évaluation quinquennal en Suisse. Ce document d'une trentaine de pages rend compte des changements en cours dans les principaux domaines traités par la Conférence internationale sur la population et le développement (Caire, septembre 1994). Une copie de la version provisoire peut être obtenue. La publication est prévue au début de 1999.

Acquisitions récentes

° Un bilan du débat croissance économique – croissance démographique :

Earthscan Reader in Population and Development (Londres, Earthscan Publications, 1998, 360 pp.). Cette anthologie, éditée par Paul Demeny et Geoffrey McNicoll, regroupe des articles qui ont fait date dans les débats concernant les liens entre l'accroissement démographique et la croissance de l'économie à l'échelle de la planète au cours de la période 1955 – 1994. Les 32 articles examinent l'impact de cette double croissance sur les individus, les sociétés humaines, le système économique global et l'environnement, et leurs interrelations. Cet ouvrage vise les spécialistes, de même que le public attiré par les questions historiques et environnementales ; les textes de qualité mais dénués d'un jargon trop technique. Les articles sont regroupés en cinq grands chapitres : « The Dynamics of Transition », « Individuals and Families », « Societies and States », « Resources and the Environment » et « Futures ».

L'originalité de cette anthologie réside dans le fait que les auteurs, dont certains jouissent d'une certaine notoriété (John Bongaarts, Ester Boserup, Nancy Folbre, F.A. Hayek, Fred Hoyle, Amartya Sen), proviennent d'horizons intellectuels et idéologiques fort divers. Cette diversité philosophique et chronologique permet de donner un bon aperçu et de l'évolution de la pensée dans le domaine Population & Développement et des fortes divergences qui existent quant au poids que l'on donne aux différents facteurs. Il est à relever aussi la profusion des références bibliographiques. Le seul regret est la part congrue que les éditeurs accordent aux

auteurs non anglophones et la quasi absence d'auteurs originaires du Sud.

° La démographie au féminin :

Parmi les nouveaux titres à cet égard, un ouvrage de référence est celui publié par les Nations unies sous le titre *Les femmes dans le monde 1995*. Des chiffres et des idées (New York, 1995, 198 pp.), grâce à la collaboration de trois offices des Nations unies et de huit autres partenaires, dont l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD, l'OMS et l'UNICEF. La première édition (1991) avait déjà fait date. Cette deuxième édition, revue et étoffée, fournit un panorama fort complet des conditions de vie des femmes par le monde et à leur apport au fonctionnement des sociétés. Elle abonde en données facilement compréhensibles et aborde, dans cette nouvelle édition, un plus large éventail de thèmes (Migrations et réfugiés, Famille et maternité, Santé en matière de reproduction, Education et formation spécialisée, Emploi, Femmes et médias, Violence à l'égard des femmes). « Voici un enfin un ouvrage qui fait le bilan de ces inégalités [de genre] chroniques, de leurs causes et de leurs effets, et qui donne des armes pour les combattre » (Gro Brundtland).

Dans le même esprit, mais à un niveau régional, il faut saluer l'initiative prise par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP), des Nations unies, de publier une série de Profils statistiques consacrés à la situation des femmes dans les 19 pays de la région. C'est le fruit d'un projet, lancé en 1994, visant à combler les lacunes en matière de statistiques portant sur les femmes et à déterminer les domaines où il faut agir pour améliorer leur sort. Pour l'instant quatre pays ont été passés en revue, à savoir les îles Salomon, Vanuatu, Samoa et le Pakistan. Celui dédié au Pakistan (*Women in Pakistan: A Country Profile*, 1997, 72 pp.), brosse un aperçu socio-démographique des femmes (avec des données inédites) et passe en revue la place des femmes dans les domaines de la vie familiale, de la vie économique et de la vie publique, tout en la comparant avec celle des hommes.

Une question que l'on néglige souvent, lorsque l'on analyse la place des femmes dans la société et les stratégies visant à leur permettre d'occuper la place qui leur est

due, est le rôle que jouent et que pourraient jouer les hommes en la matière. Une bonne piste de départ est une publication du FNUAP dont le titre, *A New Role for Men: Partners for Women's Empowerment* (1997, 16 pp.), est, en soi, tout un programme. Le message est des plus clairs : sans le soutien des hommes il est fort peu probable que la situation des femmes évolue, car les premiers jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des modes de pensée sociétale et dans la persistance des inégalités sociales et de genre. Afin de transformer cet état de choses, l'homme devrait coopérer bien davantage en ce qui concerne les tâches ménagères et la vie familiale, les programmes de population devraient encourager la participation de la gent masculine, il faudrait combattre la violence masculine à l'égard des femmes, faire comprendre aux hommes que l'instruction des filles est tout aussi importante que celle des fils et que la participation des femmes dans l'économie, dans la politique et dans le système judiciaire est indispensable pour tous. Il est nécessaire que les hommes comprennent enfin que l'amélioration de la situation des femmes aura inmanquablement des conséquences bénéfiques pour l'ensemble de la société.

En ce qui concerne la Suisse, le principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes a été intégré, en 1981, dans la Constitution fédérale. En 1988, un Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a été institué. En 1996, la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes est entrée en vigueur, loi qui interdit en particulier la discrimination dans le domaine de l'activité rémunérée. Afin de mesurer le travail accompli, l'Office fédéral de la statistique fournit des données dans les domaines caractéristiques socio-démographiques, santé, emploi du temps, prise en charge des enfants, éducation et formation, travail rémunéré, ressources financières, pouvoir et politique. Les indicateurs, utilisés à l'échelle internationale, permettent la comparaison avec d'autres pays. Ces chiffres, actualisés chaque année, paraissent sous le titre générique *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse* (premier rapport en 1993, deuxième rapport en 1996, actualisation en 1997), de même que sur Internet.

---

Bulletin d'information population et d'veloppement (BIPED)

[Envoyez-nous un m l pour le recevoir gratuitement ou pour nous faire part de vos commentaires](#)

[BIPED Num ro 1](#), f vrier 1998